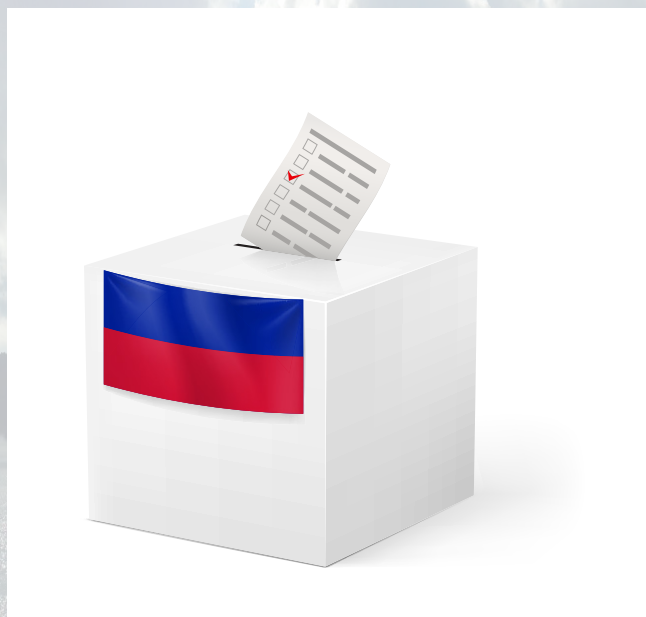


DROIT ET POUVOIR EN HAÏTI (1801-1934)
COLLOQUE INTERNATIONAL
LES 15 ET 16 AVRIL 2021
[EN MODE DISTANCIEL]

ORGANISÉ PAR YVES LASSARD ET FRÉDÉRIC CHARLIN

CESICE, DÉP. HISTOIRE DES DROITS DE L'HOMME
UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES



Colloque filmé à l'Université Grenoble Alpes et tenu en distanciel (contexte sanitaire)
Inscription obligatoire avant le 14 avril à 12h00 afin d'obtenir le lien de connexion:
<https://www.weezevent.com/colloque-droit-et-pouvoir-a-haiti-1801-1934>



Jeudi 15 avril, 8h30. Accueil et ouverture du colloque

Mot du Doyen de la Faculté de droit de Grenoble, Jean-Christophe Videlin

Mot du professeur Martial Mathieu (département Histoire des droits de l'homme, CESICE)

Présentation du colloque par Yves Lassard et Frédéric Charlin (organisateur)

1^{ère} journée. Colonialité, droit et pouvoir

L'héritage colonial de l'Etat louvertureurien

Séance présidée par Bernard Durand, professeur émérite en histoire du droit

9h. *L'expérience louvertureurienne : une préfiguration des rapports complexes entre droit et pouvoir*, M. Yves Lassard (maître de conférences en histoire du droit, UGA)

9h30. *Colonialité du pouvoir en Haïti : tentatives d'une lecture critique des relations entre droit et pouvoir*, M. Milcar Jeff Dorce (doctorant en droit public, Université de Bordeaux)

10h. *Haïti, une première « république » noire ? Le récit historique entre mythes et réalités*, M. Bernard Gainot (maître de conférences HDR honoraire en histoire, Université Paris Sorbonne)

10h30. Discussion et pause

Les constitutions haïtiennes, entre paternalisme et res publica

Séance présidée par M. Oscar Ferreira, maître de conférences HDR en histoire du droit

11h. *Les deux faces du paternalisme constitutionnel haïtien*, M. Éric Sauray (avocat au barreau du Val-d'Oise, docteur en droit public)

11h30. *La Constitution haïtienne, l'histoire sans fin d'un rêve inachevable : approche légistique*, M. Olivier Pluen (maître de conférences en droit public, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines - Paris-Saclay)

12h. Discussion et pause-déjeuner

14h. Reprise

L'émergence difficile d'un libéralisme politique

Séance présidée par M. Martial Mathieu, professeur en histoire du droit

14h. *La difficile émergence du principe de séparation des pouvoirs dans les régimes autoritaires haïtiens (1801-1843)*, M. Jérémy Maloir (docteur en histoire du droit, enseignant-chercheur contractuel à l'UGA)

14h30. *Le pouvoir local et le pouvoir central au début du XIXe siècle en Haïti*, M. Camille Edouard Jr (avocat à Port-au-Prince, ancien ministre de la Justice d'Haïti)

15h. *La vénalité des fonctions publiques, entre colonialité du pouvoir et idéalité de l'Etat haïtien*, M. Frédéric Charlin (maître de conférences en histoire du droit, UGA)

15h30. *La formation historique du droit administratif haïtien*, M. Alain Guillaume (professeur en droit public, Université de Quisqueya)

16h. Discussion et pause

Liberté et citoyenneté dans le premier État-nation « noir »

Séance présidée par M. Marcel Dorigny, professeur émérite en histoire

16h30. *Aux sources de l'abolition de l'esclavage : Polvérel et les libertés en Navarre*, M. Jacques de Cauna (professeur émérite en histoire, Université de Pau, CIRESC)

17h. *Pouvoir, prospérité et liberté dans l'esprit des maîtres des plantations au lendemain de l'indépendance haïtienne (1804-1826)*, M. Enance Saint Fleur (doctorant en histoire, Université Paris Sorbonne)

17h30. *Couleur, sol affranchisseur et citoyenneté. Le destin haïtien d'un principe révolutionnaire*, M. Yerri Urban (maître de conférences en droit public, Université des Antilles)

18h. Discussion

18h30. Fin de la première journée

2nde journée. Le défi postcolonial de l'État de droit

8h30. Accueil des participants

Droit et justice : une lecture « internationaliste »

Séance présidée par M. Sébastien Le Gal, professeur en histoire du droit

9h. *La « dette de l'indépendance » d'Haïti : lecture croisée des pratiques liées de pouvoir et de droit et de leurs incidences au XIXe siècle*, Mme Gusti Gaillard (professeur en histoire, Université d'État d'Haïti)

9h30. *Une justice sous influence à Haïti ? L'affaire Pelletier (1861-1887)*, M. Bernard Durand (professeur émérite en histoire du droit, Université de Montpellier)

10h. *Le rôle des acteurs étrangers dans l'adoption de la législation comme élément de la relation entre droit et pouvoir en Haïti*, Mme Edith Vanspranghe (docteur en droit public, ATER à l'Université Paris Nanterre)

10h30. Discussion et pause

L'État de droit au rythme des troubles de la vie publique

Séance présidée par M. Yves Lassard, maître de conférences en histoire du droit

11h. *(Re)penser la question identitaire en Haïti à travers la constitution impériale de 1805*, M. Rodady Gustave (doctorant en histoire du droit, UGA)

11h30. *Meurtres politiques et droit en Haïti (1801-1934) : du déficit de reconnaissance au pouvoir du souverain sur la vie*, M. Jacques Nési (professeur à l'Institution Sainte-Marie, docteur en science politique)

12h. Discussion et pause-déjeuner

14h. Reprise

L'individu entre famille, religion et héritage colonial

Séance présidée par M. Frédéric Charlin, maître de conférences en histoire du droit

14h. *La répression du vagabondage et de la mendicité, héritage de l'obligation de travailler sous Louverture ?*, M. Emmanuel Raphaël (chargé de cours en droit public, Université d'État d'Haïti, avocat au barreau de Port-au-Prince)

14h30. *Un regard sur les enfants en domesticité en Haïti : entre ses fondements coutumiers et son interdiction légale*, M. Pierre Valéry Beliard (doctorant en histoire du droit, UGA)

15h. Discussion et pause

Pouvoir et droit de propriété

Séance présidée par M. Alexandre Deroche, professeur en histoire du droit

15h30. *Haïti : naissance d'une société paysanne dans la Caraïbe. Destruction du système plantationnaire et affirmation de la micro-exploitation rurale, de l'abolition de l'esclavage au Code rural de 1826*, M. Marcel Dorigny (professeur émérite en histoire, Université Paris Sorbonne)

16h. *Le foncier en Haïti, un problème à la croisée du droit et de la sociologie*, M. Jean-Nerva Samedy (chargé de cours à l'Université Quisqueya, doctorant en droit public, Université d'Orléans)

16h30. *Entre conflits de lois et souveraineté nationale, le particularisme juridique de l'article 450 du Code civil de 1825 relatif au statut réel immobilier en Haïti*, M. Baudouin Ancel (docteur en histoire du droit, Université Paris Assas)

17h. Discussion

17h30. Conclusions, M. André Cabanis, professeur émérite en histoire du droit (Université Toulouse I Capitole)

18h. Clôture du colloque